

DEMAIN JE SERAI ...



Monteur en sanitaire et chauffage

(Troisième degré > Article 49 : 5P, 6P)

C'est quoi ?

A partir des plans, des schémas, des cahiers de charge, des notices techniques et surtout des directives reçues, le monteur en sanitaire prépare la pose des canalisations, éventuellement en démontant l'installation précédente. Il trace les emplacements des appareils et des canalisations et procède au façonnage, à l'assemblage et au montage complet des canalisations pour les installations d'eau sous pression, de gaz et d'évacuation.

Il installe les appareils sanitaires et de chauffage.

De plus il assure et vérifie l'étanchéité de tous les raccords effectués à la première mise sous pression hydraulique et gazière. Enfin, il assure l'isolation, la protection anticorrosion et les réparations éventuelles de maçonnerie et de plafonnage à la suite des percements et des dégagements pour le placement des canalisations et des appareillages. Le métier décrit toutes les activités et compétences qui concernent essentiellement le domaine du montage et de l'installation et non pas la mise en service de l'installation de chauffage.

Que vas-tu apprendre ?

- Placer, équiper et dépanner les différents systèmes de production d'eau chaude
- Placer et équiper les corps de chauffe ainsi que le réservoir à combustible
- Placer, équiper et raccorder une chaudière, un système de production d'eau froide et chaude
- Réaliser les transports de chaleur
- Monter les appareils sanitaires
- Mettre en service l'installation sanitaire
- Monter des installations spécifiques
- S'intégrer dans la vie professionnelle

Quels titres obtiendras-tu ?

- CQ6 : certificat de qualification de 6^e professionnelle
- CE6P : certificat d'études de 6^e année de l'enseignement secondaire professionnel

Les qualités essentielles

- Organisation
- Adaptation
- Autonomie
- Mobilité